

# L'évaluation en lycée dans le cadre de l'enseignement musical

Inter-académique Dijon

Mardi 2 et mercredi 3 février 2016

## Compétences relevées dans les programmes de seconde facultative et cycle terminal L

Interpréter un répertoire et en comprendre les éléments constitutifs.

Chanter ou jouer sa partie dans une pratique instrumentale et/ou chorale collective en restant attentif à toutes les autres.

Manipuler et développer certaines figures de langage préalablement identifiées.

Comparer (ressemblances et différences) à d'autres musiques étudiées.

Argumenter un point de vue critique appuyé sur les éléments identifiés du langage musical.

Mobiliser ses connaissances sur l'entrée étudiée, selon les thématiques choisies.

Solliciter des compétences relevant d'autres domaines de connaissance (champs artistiques, sciences humaines, etc).

Mobiliser des références connues puisées dans l'histoire de la musique, des arts et des idées.

Utiliser les outils numériques d'aide au commentaire, à la documentation et à la création musicale.

# En s'inspirant de la démarche proposée en collège

- Définition de la compétence :  
***potentiel d'action d'une personne dans une situation donnée.***
- Des compétences communes à tout l'enseignement en lycée quels que soient le niveau et la série.
- Des compétences qui pourraient également s'appliquer à la série TMD.
- Ces compétences convoquent des mises en situation privilégiant la perception ou la production ou plus généralement articulant les deux.

# Objectifs d'apprentissages

## En seconde option facultative

Découvrir, comprendre et connaître des expressions musicales diversifiées.

Enrichir une culture musicale adossée aux œuvres étudiées et interprétées.

Développer une autonomie critique au sein des pratiques musicales.

Connaître et utiliser des ressources de l'environnement culturel quotidien.

## En terminale L

Situer sa pratique du son et de la musique en référence à toutes les autres et au cœur d'un contexte social, artistique et économique.

Développer des savoirs, des expériences, des méthodes et des références pour optimiser sa pratique personnelle du son et de la musique ; en développer les dimensions exploratoires et créatives.

Par la pratique collective associant les élèves, découvrir la diversité des postures et démarches qui animent la vis musicale aujourd'hui.

Construire une réflexion curieuse et critique sur la musique d'aujourd'hui en pleine connaissance des enjeux qui en soutiennent la vitalité.

Développer une culture musicale et artistique organisant le temps et l'espace des arts autour de références identifiées.

# Garantir une progressivité fluide de la seconde à la terminale

- Par les objectifs progressivement plus complexes d'un niveau à l'autre.
- Par la sollicitation croisée de la perception, de la production, de la créativité et de l'argumentation (en référence aux programmes de collège).
- Par la diversité des pratiques, des mises en situation, des répertoires privilégiant l'accès à l'autonomie de l'élève.
- En garantissant l'étude des différentes thématiques des programmes.
- En évaluant la progression de chaque élève.
- Tout en préparant chacun à l'examen final.

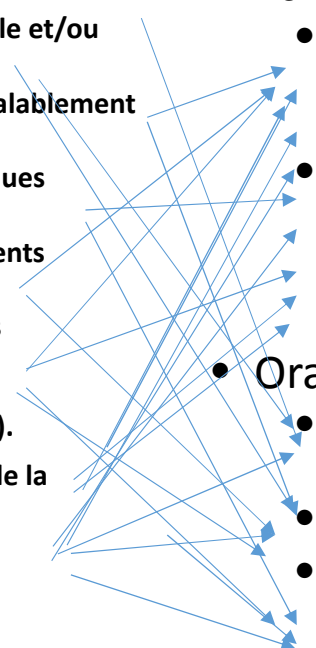
# Les situations d'évaluation

- Comment garantir la progression des apprentissages et préparer les élèves à l'examen final ? (quelle part laissée à la construction des apprentissages et à l'entraînement ?)
- Comment cibler les temps d'évaluation ?
- Quelles formes peut prendre l'évaluation en lycée ? Quelles activités évaluer, avec quels critères ?

# Relions les compétences au contenu des épreuves du baccalauréat L

- Interpréter un répertoire et en comprendre les éléments constitutifs.
  - Chanter ou jouer sa partie dans une pratique instrumentale et/ou chorale collective en restant attentif à toutes les autres.
  - Manipuler et développer certaines figures de langage préalablement identifiées.
  - Comparer (ressemblances et différences) à d'autres musiques étudiées.
  - Argumenter un point de vue critique appuyé sur les éléments identifiés du langage musical.
  - Mobiliser ses connaissances sur l'entrée étudiée, selon les thématiques choisies.
  - Solliciter des compétences relevant d'autres domaines de connaissance (champs artistiques, sciences humaines, etc).
  - Mobiliser des références connues puisées dans l'histoire de la musique, des arts et des idées.
  - Utiliser les outils numériques d'aide au commentaire, à la documentation et à la création musicale.
- Écrit :
    - Comparaison entre un extrait d'œuvre au programme limitatif et un extrait hors programme limitatif
    - Commentaire guidé par un questionnement de l'extrait d'œuvre hors programme limitatif
  - Oral :
    - Interprétation vocale et/ou instrumentale argumentée.
    - Prolongement
    - Commentaire comparé d'un extrait d'œuvre au programme avec un extrait inconnu.

# Relions les compétences au contenu des épreuves du baccalauréat L

- Interpréter un répertoire et en comprendre les éléments constitutifs.
  - Chanter ou jouer sa partie dans une pratique instrumentale et/ou chorale collective en restant attentif à toutes les autres.
  - Manipuler et développer certaines figures de langage préalablement identifiées.
  - Comparer (ressemblances et différences) à d'autres musiques étudiées.
  - Argumenter un point de vue critique appuyé sur les éléments identifiés du langage musical.
  - Mobiliser ses connaissances sur l'entrée étudiée, selon les thématiques choisies.
  - Solliciter des compétences relevant d'autres domaines de connaissance (champs artistiques, sciences humaines, etc).
  - Mobiliser des références connues puisées dans l'histoire de la musique, des arts et des idées.
  - Utiliser les outils numériques d'aide au commentaire, à la documentation et à la création musicale.
- Écrit :
- Comparaison entre un extrait d'œuvre au programme limitatif et un extrait hors programme limitatif
  - Commentaire guidé par un questionnement de l'extrait d'œuvre hors programme limitatif
- Oral :
- Interprétation vocale et/ou instrumentale argumentée.
  - Prolongement
  - Commentaire d'un extrait d'œuvre au programmes avec un extrait inconnu.
- 
- A complex network of blue arrows connects the list of competencies on the left to the list of assessment tasks on the right. The arrows indicate that each competency is relevant to multiple tasks, and each task draws on multiple competencies.

Très riche mais :

Il manque une étape intermédiaire pour **relier et différencier** évaluation formative et finale



## Attendus de fin de cycle terminal L danse

Type de situation	Compétences	Situations de référence pour la construction et l'évaluation des compétences
Composition	Créer un objet chorégraphique en maîtrisant les paramètres suivants : - nombre de danseurs ; - vocabulaire gestuel ; - syntaxe ; - intention et propos. Argumenter les choix effectués.	- construire une structure simple et dépouillée en variant les déplacements et les dynamiques ; - élaborer des propositions de création et de composition chorégraphiques ; repenser et réorganiser ses partis pris après analyse collective ; - prendre sa part individuelle au sein d'une démarche collective de création ; - maîtriser les relations de l'individuel au collectif (unisson, contrepoint, partage dynamique des tensions, emboîtement) au sein de la structure chorégraphique et des modes de composition utilisés ; - alterner les points de vue sur le travail chorégraphique en cours : interprète, chorégraphe, spectateur ; - utiliser l'enregistrement vidéo pour approfondir le travail dansé ; - élaborer et maîtriser un système personnel et original de représentation du langage chorégraphique ;
Improvisation	Improviser une séquence courte à partir : - de registres gestuels déterminés ; - de consignes, de contraintes de thèmes ; - de mécanismes particuliers : abandon/contrôle, mémoire, risque, écoute, blocages, etc. ; - du vocabulaire, de la syntaxe, des relations entre les éléments constitutifs d'une œuvre étudiée.	- choisir en les justifiant des éléments connexes à la composition chorégraphique (éléments sonores, musique, costume, éléments scénographiques, etc.) ; - mener un travail de variation à partir de propositions originales ou d'éléments identifiés au sein du répertoire chorégraphique.
Interprétation	Interpréter un objet chorégraphique de petite dimension mettant en valeur : - ses qualités corporelles ; - ses qualités de présence ; - ses qualités d'écoute ; - son intelligence du langage utilisé ; - la maîtrise de consignes complexes.	
Réception de spectacle	Appréhender et questionner un spectacle vivant ou une captation : - en repérant et décrivant ses éléments constitutifs ; - en utilisant des outils d'observation et d'analyse ; - en mobilisant des repères et références pour comprendre, connaître, commenter et critiquer.	- rendre compte de partis pris corporels simples, de l'écriture de l'espace, de la relation au temps et des procédés de composition utilisés dans les œuvres ; - décrire une chorégraphie et repérer sa structure, son esthétique, ses modalités corporelles et ses enjeux artistiques ; - mobiliser des outils d'investigation permettant d'explorer une œuvre sur les plans corporel, symbolique, relationnel, historique et d'en dégager les éléments constitutifs ; - élaborer des hypothèses de lecture et d'interprétation de l'œuvre regardée ; - comparer des œuvres singulières à des productions inscrites dans un registre connu ; - identifier les éléments d'une écriture chorégraphique susceptibles d'influencer sa propre production.
Production écrite et orale	- rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences de danseur, de chorégraphe ou de spectateur ; - exprimer et argumenter un regard cultivé et critique sur l'art chorégraphique et les œuvres qui en témoignent ; - expliquer les choix qui ont présidé à l'élaboration ou l'interprétation d'un objet chorégraphique.	- présenter les enjeux d'une œuvre : statut du corps, conception de la représentation, production de sens, parti pris, etc. ; - situer la contribution de la danse par rapport à la culture d'une époque, à une esthétique particulière ou à un courant artistique ; - mettre l'art chorégraphique en relation avec d'autres champs de la création artistique ; - mener une recherche documentaire sur un objet chorégraphique donné ; - restituer le travail d'une ou de plusieurs séances en en soulignant les différents enjeux (techniques, artistiques, etc.) ; - utiliser à l'oral et à l'écrit le vocabulaire spécifique à la danse

# Sujets écrit L danse 2015

Sujet 1 – analyse de documents

« *Le choix de costumes témoigne d'un parti pris artistique.*

*À partir des documents proposés, vous analyserez et discuterez cette affirmation à la lumière de vos connaissances et de votre pratique. »*

Sujet 2 – sujet général

« *À partir du 20ème siècle, des chorégraphes ont proposé une variété de corps dansants pouvant aller du gracieux au disgracieux.*

*Vous questionnerez ce constat et construirez votre démonstration à partir d'exemples précis issus de votre culture artistique et de votre pratique personnelle. »*

Critères pour la notation de l'épreuve écrite

- Présence d'une description
- Référence aux contenus
- Des réponses aux questions
- Une ouverture à d'autres exemples

Sous la forme de paliers d'exigences croissants (insuffisant = x points, etc...)

**Donc : dissociation entre évaluation formative (attendus de fin de cycle) et notation qui valide l'examen.**

# Une réflexion sur l'évaluation en musique au lycée à prévoir pour :

- Différencier l'évaluation formative de la validation finale.
- Privilégier l'évaluation formative en définissant des attendus (en première, en terminale) à partir des objectifs du cycle terminal.
- Pour alimenter cette évaluation, multiplier ses formes : oral/écrit, collectif/individuelle, chiffrée/non chiffrée, descendante/par les pairs/par soi-même, production/élaboration/recherche, etc.
- Rendre compte de l'évaluation en s'appuyant sur les compétences, valoriser les réussites, accompagner les déficits.
- Promouvoir les critères objectifs.